

## Les initiatives **territoriales** en développement des communautés

La mise en place de mesures sociales et des plans d'action favorisant la réduction des vulnérabilités face aux problématiques sociales (pauvreté, décrochage scolaire, développement de la petite enfance, sécurité alimentaire, changements climatiques etc.) font face à plusieurs obstacles. L'efficacité et la réussite de ces mesures sont souvent compromises par le modèle de déploiement par lequel on s'attaque aux problèmes de manière séparée et catégorielle, avec des cadres normatifs rigides et dont les objectifs sont prédéterminés sans la participation des premiers concernés. Or ces problématiques sociales sont interreliées et l'expérience a montré que plus les populations et les acteurs sont associés à la détermination des solutions, plus celle-ci s'avèrent efficaces et durables.

Dans ce propos, nous voulons porter l'attention sur les initiatives collectives territoriales, le potentiel d'innovation qu'elles présentent, leur expertise de milieu, leur approche globale dans la résolution des problèmes qui en font des courroies de transmission pertinentes quant au déploiement des diverses mesures sociales.

Dans le cadre de mes fonctions, j'ai été en relation avec plusieurs de ces initiatives et j'ai eu la chance de constater leur potentiel émancipatoire et transformationnel. Loin de se réduire à de simples tables de concertation axées sur l'échange d'information, plusieurs d'entre elles produisent des impacts réels et durables dans leurs milieux. Et nous parlons bien d'instances collectives nées de la volonté des acteurs locaux et des citoyens, avec un fort leadership communautaire, qui s'attaquent à des enjeux prioritaires de leur territoire. Ces initiatives se caractérisent par la mobilisation des divers acteurs d'une communauté qui veulent agir sur les vulnérabilités de leur population en adoptant une approche globale aux problèmes et en apportant des solutions structurantes et durables.

Le Québec a connu ces dernières années un foisonnement de ce type d'initiatives. Bien sûr, on connaît les Tables de quartier de Montréal qui ont été les pionnières dans le domaine, mais pratiquement toutes les régions les expérimentent à différents degrés et différentes échelles. Les retombées qu'elles génèrent sont réelles et transformationnelles, tant au niveau de l'amélioration des conditions de vie des personnes que des processus collectifs. D'une part, ce type d'initiatives agit sur les conditions de vie des personnes et des familles défavorisées par la mise en place de systèmes innovants de lutte contre l'insécurité alimentaire, d'infrastructures communautaires collectives (maisons de quartier, centres communautaires, etc.), de logements (coopératives d'habitation), d'accès au transport, de lutte contre le décrochage scolaire, de lutte contre les îlots de chaleur, d'activités de reboisement, de création d'environnements sécuritaires, autant d'acquis qui renforcent la résilience des communautés et augmentent leurs capacités à composer avec les diverses vulnérabilités de leur population. D'autant plus que ces retombées sont facilement mesurables. Une infrastructure est quelque chose de tangible, un système alimentaire se traduit par la capacité de produire, transformer, distribuer, informer et éduquer, le

transport se traduit par une mesure municipale ou régionale qui en facilite l'accès, d'activités de verdissement, etc. Bref, ce sont des retombées que l'on peut observer, toucher et mesurer.

D'autre part, ces mêmes initiatives créent du lien social, renforcent les réseaux de solidarité et d'entraide, intensifient les interactions sociales, améliorent les collaborations intersectorielles et développent le pouvoir d'agir des citoyens. Certes, ces retombées intangibles sont difficiles à mesurer et à mettre en valeur auprès des bailleurs de fonds et des organismes centraux. Mais on a vu comment la notion de solidarité, normalement relevant de la simple abstraction dans la logique de la croissance économique pure, devint spontanément un élément important durant la crise sanitaire et durant les événements liés aux changements climatiques. La solidarité était devenue brusquement un principe cardinal, évoqué abondamment par les médias, utilisé sous tous azimut par les décideurs pour justifier les mesures sanitaires. Or la solidarité n'est pas quelque chose qu'on peut activer ou désactiver au gré des événements ou à l'occasion du déploiement d'une mesure sociale. Elle est le fait d'interactions sociales, d'expériences collectives et de vécus communs, elle se construit sur le long terme.

D'ailleurs, il faudra souligner le rôle accru des tables de quartier à Montréal, à Québec et ailleurs dans la gestion des effets de la crise COVID. Parce que ces instances existent déjà, connaissent bien leurs milieux, ont acquis des capacités dans l'action collective, dans le partage de l'information, dans la mobilisation des ressources, elles ont su réagir rapidement dans l'identification des vulnérabilités, dans l'intervention en contexte de crise et dans l'utilisation efficace des divers fonds d'urgence qui ont été mis à leur disposition. Est-ce que les divers ministères ont été attentifs à la valeur ajoutée de ces instances? Il faudra leur poser la question.

Ainsi donc, ces initiatives, par leur ancrage local, leur capacité à mobiliser les acteurs et les ressources et à agir collectivement apparaissent comme des solutions locales innovantes aux enjeux que sont les inégalités sociales, la lutte aux changements climatiques, le vivre ensemble. Elles font face toutefois à plusieurs obstacles qui rendent leurs parcours fragiles et incertains.

Il y a à titre d'exemple l'enjeu de la reconnaissance et du financement. Par leurs caractéristiques uniques, le fait que chaque initiative soit singulière, la difficulté de mettre en valeur certaines retombées intangibles, l'exigence du temps long pour réaliser des avancées, fait que ces initiatives requièrent un cadre de financement atypique, qui donne du temps, qui offre un accompagnement adéquat, qui met l'accent sur le renforcement des capacités, qui respecte le rythme et l'autonomie des communautés. Or la majorité des bailleurs de fonds sont encore pris avec des cadres de financement traditionnels, veulent avoir des résultats rapidement, utilisent une logique de reddition de compte de type comptable cout/bénéfice, autant d'exigences qui ne sont pas compatibles avec la nature même de ces initiatives.

En conclusion, devant la prise de conscience de l'importance de la résilience des communautés face aux nouvelles vulnérabilités, il est temps pour les ministères et les organismes centraux d'innover en matière de déploiement des mesures sociales et des politiques publiques. La société tirera tous les bénéfices de se doter et de soutenir d'infrastructures sociales dans les

communautés qui maintiennent une veille sur les besoins de leur population, adaptent les solutions à leur contexte, renforcent le tissu social et créent du nouveau savoir.